

PROGRAMME DE FORMATION

PERMIS A1 21 HEURES

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Acquérir les connaissances techniques, réglementaires et de sécurité routière permettant de se présenter avec succès à l'examen du permis de conduire d'un véhicule terrestre à moteur relevant de la catégorie A1 (125 cm³ maximum, limité à 11kw) telle que définie aux articles R 221-4 à R221-8 du Code de la Route.

PUBLIC

Toute personne souhaitant conduire un véhicule de la catégorie A1 sur route.

PRÉ-REQUIS

Être âgé de 16 ans minimum.

L'entrée en formation est soumise à la validation de la demande de permis de conduire auprès de l'ANTS sur <http://ants.gouv.fr>.

DURÉE DE LA FORMATION ET MODALITÉS D'ORGANISATION

- Stage en présentiel : 7 modules de 3 heures minimum ; 3 pour le plateau et 4 pour la conduite.
Horaires : 8h – 12h et/ou 13h00 – 17h00*
Effectif max : 4 stagiaires
- Cours individuels : 8h de plateau, 12h de circulation, minimum
libre-réservation des rendez-vous sur <http://autoecolegaillard.fr> rubrique mon compte.

* susceptibles de varier selon les périodes de l'année

LIEU DE LA FORMATION

- Site 1 : 66 rue Jacquemart – 26100 Romans ;
- Site 2 : 19A rue des monts du matin – 26300 Chatuzange-le-Goubet ;

MOYENS TECHNIQUES ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Salles équipées d'un ensemble multimédia ; Supports papier interne.
Ensemble de véhicules d'instruction conforme à l'arrêté du 23 avril 2012.
Aire de manœuvres et/ou parking.

PROFIL D.U.ES FORMATEUR.TRICE.S

Titulaire d'un BEPECASER, TP ECSR ou équivalent ;
Titulaire de la mention 2 Roues.
Autorisation d'enseigner en cours de validité.

VALIDATION

Permis de conduire A1 (si réussite aux examens plateau et circulation)



AUTOECOLEGAILLARD.FR



CONTENU DE LA FORMATION

- Module 1 – Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul (minimum 8h)
Connaître les principaux organes de la moto, sa conception et adopter les comportements sécuritaires en matière d'équipement du motard
Maîtriser et déplacer la machine (sans l'aide du moteur)
Adopter une position de conduite sécuritaire sur la machine ; descendre de la machine en sécurité
Démarrer et s'arrêter en toutes circonstances ; Maîtriser la réalisation d'un freinage
Tenir l'équilibre, maintenir la stabilité et guider la moto (avec et sans passager)
Maîtriser les techniques d'inclinaison
Maîtriser un freinage d'urgence
- Module 2 – Appréhender la route et circuler dans des conditions normales (minimum 6h)
Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte
Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation
Adapter l'allure aux situations
Détecter, identifier et franchir les différentes intersections selon leur régime de priorité et y changer de direction
S'arrêter et stationner et repartir en sécurité
- Module 3 – Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers (minimum 4h)
Évaluer et maintenir les distances de sécurité
Croiser, dépasser, être dépassé
Conduire en virages, en déclivité, à adhérence ou à visibilité réduites
Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie
S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide
Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense
Connaître les règles de l'interfiles
- Module 4 – Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique (minimum 2h)
Préparer un déplacement et suivre un itinéraire de manière autonome
Connaître les principaux facteurs de risque sur la route, les recommandations à appliquer et les comportements à adopter en cas d'accident
Connaître les dispositifs d'aides à la conduite du véhicule
Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage de la moto et les situations d'urgence
Pratiquer l'éco-conduite

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Le stagiaire répond à un questionnaire d'auto-évaluation en début de formation, puis est ensuite évalué par le formateur au fur et à mesure de la formation. En fin de formation, le stagiaire est invité à répondre à un nouveau questionnaire d'auto-évaluation.

L'évaluation finale des acquis est sanctionnée par le passage de deux examens (plateau et circulation) devant un inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière (IPCSR).

TARIF

À partir de 1060€ TTC

Contactez l'agence pour de plus amples renseignements.

CONTACT

Mme LEGER Caroline
04.75.02.33.93
romans@autoecolegaillard.fr

Mlle GAILLARD Elina
04.75.24.03.51
chatuzange@autoecolegaillard.fr



AUTOECOLE GAILLARD.FR



AGRÉMENT

Site 1 : n°E0202604960 en date du 15/12/2025

Site 2: n°E1902600010 en date du 15/12/2025

Délivré par le préfet du lieu d'implantation de l'établissement.

Organisme enregistré sous le Numéro de Déclaration d'Activité : 82 26 00 620 26 ; Cet Enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉS

Certains handicaps étant incompatibles avec la conduite des véhicules terrestres à moteur, il est demandé aux personnes atteintes d'un handicap qui souhaitent suivre cette formation, de nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les opportunités/possibilités/difficultés dans le suivi de cette formation.

Notre référente Handicap a été formée pour vous accueillir et répondre au mieux à vos demandes : contactez la par courriel à referent.handicap@autoecolegaillard.fr



AUTOECOLE GAILLARD.FR

